L'avenir politique du partenariat euro-méditerranéen: l'Europe face aux dilemmes démocratiques

Dorothée SCHMID[75]

Dix ans de Partenariat: vers un rééquilibrage politique?

Le Partenariat euro-méditerranéen fête ses dix ans dans l'incertitude. Les objectifs affichés en 1995 à Barcelone – croissance économique, stabilité politique, dialogue renouvelé entre les sociétés des deux rives de la Méditerranée – sont loin d'être remplis, même si le cadre de fonctionnement du Partenariat semble désormais ancré dans les institutions et les esprits. La Méditerranée semble aujourd'hui redevenue un lieu d'affrontements concrets et symboliques, aux crises anciennes (conflit israélo-palestinien, Sahara occidental, Chypre) s'ajoutant de nouveaux défis: les effets de l'onde choc irakienne, la montée en puissance de l'islamisme combattant, perturbent de façon évidente le projet fédérateur euro-méditerranéen.

Face aux hésitations européennes, l'activisme américain impose aujourd'hui un nouvel agenda en Méditerranée, où figure en première place l'objectif de la démocratisation régionale. Authentique idéal ou simple prétexte à intervention pour l'administration américaine, la démocratie est en tout cas devenue un sujet de préoccupation pour tous dans la région: les Européens comme les pays partenaires méditerranéens sont tenus de répondre à cette sommation politique externe qui s'accompagne d'un usage bien compris de la force – qu'elle soit effective ou seulement dissuasive.

Le thème de la réforme politique en Méditerranée est en réalité déjà familier aux Européens. Le Partenariat euro-méditerranéen contient en effet lui-même un projet démocratique ; des traces nombreuses peuvent en être retrouvées dans le texte de la Déclaration de Barcelone ou dans celui des accords euro-méditerranéens. Ce projet constitue sans doute le cœur politique du Partenariat, et son échec provisoire scelle le déséquilibre du système euro-méditerranéen. Il est sans doute trop fort de parler d'échec politique du Partenariat, dans la mesure où constitue désormais un cadre relationnel reconnu où s'organise une forme de sociabilité originale; mais force est de constater que l'économie apparaît désormais comme l'horizon dominant, sinon unique, du Processus de Barcelone.

L'anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen, qui coïncide avec la mise en place de la nouvelle politique européenne de voisinage, pourrait aujourd'hui sonner l'heure de la repolitisation du projet euro-méditerranéen. L'impératif démocratique imposé par le zèle américain met au jour des questions politiques essentielles, auxquelles il faudra répondre pour

[75] Dorothée Schmid est chercheuse Méditerranée / Moyen-Orient à l'Institut français des relations internationales (IFRI) et spécialiste des politiques européennes à l'égard des pays de la Méditerranée.

assurer la cohérence et l'ambition du Partenariat. Ce sont ces nouveaux dilemmes démocratiques que nous souhaitons évoquer ici, comme autant de sujets politiques cruciaux pour l'avenir.

La démocratisation selon le Partenariat

Le Partenariat euro-méditerranéen contient bien à l'origine un projet politique de nature démocratique, qui a été progressivement noyé dans la complexité des mécanismes euro-méditerranéens et la recherche d'un consensus tranquille entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée. Cette intention politique initiale n'avait sans doute pas échappé aux pays partenaires méditerranéens, plutôt réfractaires aux interventions réformatrices extérieures; une forme de dialogue de sourds s'est ainsi engagée entre les Européens d'une part, qui peinent à exprimer leurs motifs politiques, et les pays du Sud d'autre part, qui se sont efforcés de déminer d'emblée ces sujets délicats.

Une intention politique réelle

Le Partenariat euro-méditerranéen a été conçu avant tout comme une initiative de stabilisation régionale; ses premières motivations sont d'ordre sécuritaire. Il s'agissait, dans l'immédiat après-guerre froide, de faire face à l'éclosion de nouveaux dangers difficiles à identifier et à localiser. Le dynamisme démographique des pays du bassin méditerranéen, dans un contexte de sous-développement économique généralisé, couplé à une instabilité politique latente, alimentaient une vision catastrophiste de l'espace méditerranéen, perçu essentiellement en termes de menace.

Pour stabiliser la région, les Européens ont alors eu recours aux outils traditionnels à leur disposition: l'Union européenne, puissance civile ou tout du moins entité politique rompue à l'usage du *soft power*, allait proposer un projet de co-développement économique, dans un cadre de discussion institutionnel multilatéral. Il est assez largement admis que le modèle de stabilisation qui soutient le projet de Barcelone est celui de la «paix libérale», dans ses deux volets économique et politique: les Européens espèrent la paix par le commerce et l'interdépendance économique, et aussi par le partage d'un certain nombre de valeurs politiques. Le modèle kantien de «paix perpétuelle» élaboré pour l'Europe à la fin du XVIIIe siècle est souvent cité ici en référence.

La Déclaration de Barcelone, adoptée par les 25 Etats fondateurs du Partenariat, mentionne explicitement les principes fondamentaux de la démocratie, de l'Etat de Droit et le respect des droits de l'Homme comme des valeurs essentielles à la réalisation du projet euro-méditerranéen. Outre la mention réitérée de ces éléments, les accords bilatéraux d'association qui lient l'UE à chaque pays partenaire méditerranéen comportent une clause permettant théoriquement l'interruption des relations en cas de manquements graves aux principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'Homme. Dans les faits, les Européens pratiquent surtout une forme de pédagogie libérale. Les actions de promotion de la démocratie dans la région peuvent ainsi être classées en trois catégories, trois canaux d'intervention pratiquement hérités de la gestion de la transition politique dans les anciennes démocraties populaires de l'Europe centrale et orientale. Pour la Commission de Bruxelles, l'encouragement à la libéralisation économique constitue le premier moteur du changement en Méditerranée, dans l'idée que les réformes économiques entraîneront des effets politiques à moyen terme. Dans le même temps, l'agenda européen s'aligne sur les objectifs de «bonne gouvernance» des institutions financières internationales, globalement considérés comme des facteurs d'environnement favorables à une évolution démocratique. Le dernier axe con-

siste à soutenir la société civile, par des financements divers, dans le but de générer une pression interne à la démocratisation dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

La dilution du projet politique de Barcelone

Pour les Européens, la diffusion démocratique passe donc surtout par une politique d'encouragement, *via* l'octroi d'une aide financière, plus ou moins ciblée ou conditionnée. Dans l'ensemble, le schéma de réforme politique euro-méditerranéen devait surtout fonctionner par émulation: il privilégie l'effet de démonstration et d'imitation. La recherche de résultats concrets et immédiats est dès lors subordonnée au maintien du processus de dialogue et de coopération avec les pays partenaires. Les Européens comptent finalement sur la socialisation particulière du Partenariat pour diffuser leurs valeurs et leurs modèles institutionnels.

L'approche européenne est en ce sens souvent qualifiée de «positive»; la tradition des relations extérieures européennes laisse une très faible place à la pratique des sanctions. On doit d'ailleurs relever à cet égard un paradoxe de la politique méditerranéenne de l'UE: alors que le Partenariat présente un cadre beaucoup plus articulé d'exigences politiques que les systèmes de coopération qui l'ont précédé, il n'a jamais permis l'adoption de mesures punitives à l'égard d'aucun des pays partenaires méditerranéens. Une forme de conditionnalité politique a pu jouer dans les années quatre-vingt sur l'initiative du Parlement européen, en matière de droits de l'Homme (suspension de protocoles financiers à destination de certains pays méditerranéens). La réforme des procédures de financement euro-méditerranéennes immunise désormais la coopération bilatérale de ce type de péripéties. Par ailleurs, la clause de suspension des nouveaux accords d'association n'a jamais été activée en pratique.

Dans le même temps, le mécanisme des libéralisations jumelles – économique et politique – qui sous-tendait la logique globale de progrès euro-méditerranéenne s'est révélé moins fiable que prévu. Non seulement le Partenariat n'a pas amélioré jusqu'ici de façon décisive le rythme des réformes économiques dans les pays partenaires, mais celles-ci n'ont pas encore suscité dynamique politique nouvelle. Les élites politiques et économiques auxquelles est confiée la gestion de la transition ont apparemment su tirer parti du nouveau cadre de coopération pour préserver leurs intérêts, sans permettre de redistribution fondamentale du revenu national ni d'ouverture décisive du champ politique. Les actions de soutien à la société civile n'ont pas été davantage probantes, dans la mesure où les Etats ont su maintenir les financements sous contrôle et marginaliser les organisations les plus à même de porter un discours politique d'alternance.

Durant plusieurs années, tout s'est finalement passé comme si le Partenariat se vidait lentement de son contenu politique. Il se réduisait progressivement à un projet libre-échangiste, un simple programme de réformes économiques dans la ligne de la doctrine des Institutions financières internationales; Barcelone était ainsi devenu une sorte d'annexe de la mondialisation, où un strict cloisonnement entre l'économie et le politique permettait de préserver un certain climat de bonne entente entre partenaires.

Une pression à agir accrue

L'inconséquence politique européenne pouvait passer relativement inaperçue dans le climat de socialisation extensive qui était celui du Partenariat jusqu'à la fin de 2001. Mais la rupture du 11 septembre n'affecte pas seulement les Etats-Unis, cible immédiate des attentats spectaculaires de New York et Washington; cette rupture concerne aussi les Européens, qui sont à la fois les voisins les plus proches du monde arabe, et les partenaires des Etats-Unis.

Les conséquences du 11 septembre sur les politiques régionales

Les attentats du 11 septembre 2001 ont focalisé à nouveau l'attention des analystes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, politisant brutalement la problématique des relations entre l'Occident et cette région du monde. Face à la menace insaisissable du terrorisme, une approche plus réactive semblait s'imposer; ce raisonnement, que partagent l'administration américaine et les Etats membres de l'Union, a débouché sur des réponses contrastées.

La réaction américaine au 11 septembre s'est déployée sur plusieurs fronts. Sur le plan militaire, l'opération irakienne participe d'une démonstration de la puissance américaine qui pourrait se donner d'autres cibles régionales; les «Etats voyous» sont désormais sous surveillance accrue. L'amélioration des relations avec la Libye, les pressions exercées pour un retrait syrien du Liban, la méfiance affichée envers le nouveau gouvernement de Téhéran, sont autant de preuves de la détermination américaine à faire prévaloir un nouvel ordre régional. Sur le plan économique, le lancement de la Middle East Partnership Initiative fin 2002 témoigne de la capacité américaine à politiser fortement l'outil économique; le libre-échange et l'aide extérieure sont les deux outils principaux d'une véritable stratégie d'influence économique américaine, qui risque de concurrencer à terme le projet économique régional euro-méditerranéen. Enfin, le discours politique américain s'articule désormais autour du concept central de démocratisation, Washington établissant systématiquement un lien entre démocratisation et sécurité.

Le 11 septembre a également eu un impact certain sur la pratique du Partenariat euro-méditerranéen. On peut relever au moins trois effets, qui sont partiellement contradictoires, compliquant d'autant la définition d'une perspective politique euro-méditerranéenne crédible.

Le 11 septembre a d'abord indéniablement remis la méthode d'action de Barcelone à la mode: on admet couramment que le terrorisme doit être traité sur le long terme et à la racine, qu'il naît de la misère économique, de l'insatisfaction politique des peuples et de l'incompréhension mutuelle entre des aires culturelles différentes. Le schéma de développement en coopération élaboré à Barcelone apparaît dans ces conditions comme une réponse adaptée au schéma pessimiste de Samuel Huntington: pour empêcher la matérialisation du clash des civilisations, il faut à nouveau se concentrer sur les priorités communes, insister sur les interdépendances et restaurer des interactions dynamiques positives. Concrètement, cette analyse a permis une réactivation des deux volets du Partenariat qui étaient jusque-là relativement inactifs: le volet politique et de sécurité, où sont discutées les questions stratégiques au sens étroit du terme, et où s'organise notamment la coopération contre le terrorisme; et le volet social, culturel et humain, où sont traitées à la fois le dossier des migrations et le dialogue des cultures. La création d'une Fondation euro-méditerranéenne pour la culture fin 2004 symbolise ainsi les efforts européens pour promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.

Car dans le même temps, le retour en force de la puissance américaine dans la région altère *de facto* le climat de confiance entre les partenaires de Barcelone. Les difficultés européennes à définir une position commune sur les questions régionales, qu'elle soit alignée sur les Etats-Unis ou alternative aux projets de Washington, sont réelles. La complexité et l'instabilité de la position européenne est difficilement lisible pour les pays partenaires méditerranéens, qui se replient alors sur des repères bilatéraux classiques; la position des Etats européens les plus intéressés aux dossiers méditerranéens, la France au premier chef, est ainsi attendue et commentée, même si les orientations américaines sont désormais considérées comme une clé de lecture prioritaire.

Enfin, la pertinence même du cadre d'action géographique méditerranéen est mise en cause. Les nouvelles menaces en termes de sécurité (terrorisme, prolifération, mobilisations islamistes) sont transversales et dépassent l'espace de la Méditerranée. Par ailleurs, la liste des pays partenaires méditerranéens évolue rapidement: après l'intégration de Chypre et de Malte dans l'UE se profile la perspective de l'adhésion turque, et la Libye devrait bientôt rejoindre le Partenariat. Celui-ci risque alors plus que jamais de devenir une simple enceinte de résonance du conflit israélo-palestinien. Les relations entre la Méditerranée et d'autres régions connexes sont de plus en plus ouvertement évoquées par les Européens. Le «monde arabe» ressurgit fin 2003 comme interlocuteur possible, à travers une note conjointe de la Présidence du Conseil et de la Commission proposant un «Renforcement du partenariat entre l'UE et le monde arabe». La Politique étrangère de sécurité et de défense se doit de prendre acte de la complexification des enjeux géopolitiques régionaux; le «Partenariat stratégique pour la Méditerranée et le Moyen-Orient» adopté au printemps 2004 à l'initiative de Javier Solana tente ainsi d'articuler les différents canaux de l'action européenne sur une échelle qui dépasse la Méditerranée.

Le projet européen en Méditerranée, alternative à la perspective américaine?

L'activisme américain ne peut pas laisser les Européens indifférents. Face au baroud d'honneur franco-allemand contre l'intervention en Irak, on a vu dans un premier se cristalliser en Europe une nouvelle conscience atlantiste: les Etats membres les plus récemment intégrés dans l'Union ont exercé leurs réflexes d'alignement sur la puissance américaine, confortant sur le terrain la stratégie des néo-conservateurs américains. Mais cette configuration binaire, résumée à Washington par l'image d'une «nouvelle» Europe s'opposant à la «vieille», évolue sans cesse. La position américaine dans le débat régional apparaît en fait à l'heure actuelle comme tellement dominante qu'elle structure de façon presque obligatoire toute tentative de réflexion européenne.

Le projet américain du *Broader Middle East and North Africa (B-MENA)*, présenté pour la première fois au début de 2004, et élaboré en continu depuis lors, propose une stratégie d'action régionale fondée sur une philosophie de progrès économique, social et politique partagé. Nourrie notamment par les analyses des Rapports sur le développement humain dans le monde arabe édités par le PNUD, la philosophie de ce projet se rapproche *a priori* beaucoup de celle de Barcelone. L'administration américaine s'efforce d'ailleurs régulièrement de coopter les Européens sur cette nouvelle vision, dans le cadre du G 8, de l'OTAN ou dans les autres instances de dialogue transatlantique. Le simple constat de la proximité des projets peut inspirer deux types de réactions: les Européens seraient en théorie fondés à coopérer avec l'administration américaine pour défendre des intérêts communs, avec des méthodes proches et des moyens partagés; pourtant, les Etats membres de l'Union les plus impliqués dans le Partenariat euro-méditerranéen – la France, mais aussi l'Espagne – s'inquiètent d'une fusion trop immédiate des cadres de coopération européens et américains.

Outre le soupçon que l'administration Bush souhaite surtout profiter du crédit de confiance dont bénéficient les Européens dans la région, et faire éventuellement financer ses projets par les moyens européens, on peut en effet légitimement s'interroger sur la cohérence globale du projet américain, entre interventionnisme musclé et approche *soft* de la réforme politique. Si tout le monde s'accorde aujourd'hui à placer la démocratie au centre de la réflexion sur l'avenir politique régional, il faut néanmoins reconnaître que l'image des Américains n'est aujourd'hui pas au mieux; les pays partenaires méditerranéens souhaiteraient sans doute que l'Union européenne leur offre une alternative, une vision moins arbitraire de la démocratisation, des cadres de négociation renouvelés pour envisager une transition en douceur.

Jusqu'à présent, les Européens peinent à définir cette alternative. Et si l'Union a tant de mal à se déterminer dans le débat fondamental sur la démocratie en Méditerranée, c'est parce qu'elle fait ici face à des dilemmes de fond, que sa structure institutionnelle ne lui permet sans doute pas de trancher aussi facilement qu'une puissance classique.

L'Union européenne face aux dilemmes démocratiques

La problématique de la démocratisation du monde arabe est en effet chargée pour les Européens de questionnements forts; quatre dilemmes essentiels peuvent être ici évoqués, quatre choix fondamentaux qui mettent finalement en question le sens de la construction européenne elle-même.

Démocratie et sécurité

Le premier des dilemmes auxquels les Européens sont confrontés en Méditerranée concerne la priorité et la compatibilité des objectifs affichés sur l'agenda. Assurer la stabilité régionale reste certainement comme à Barcelone le but premier. Or certains observateurs soulignent une possible contradiction entre les objectifs de démocratisation et de stabilisation. La doctrine diplomatique américaine associe désormais systématiquement démocratie et sécurité, au prix d'un calcul de long terme que les Européens avaient également fait en leur temps. Pourtant les implications à court terme de l'obsession démocratique sont potentiellement déstabilisatrices, que l'on raisonne simplement en termes d'ouverture politique ou, plus radicalement, de changement de régime (*regime change*). Les Européens sont sans doute d'autant plus conscients de ce risque qu'ils sont les plus proches du théâtre des opérations. C'est pourquoi ils sont davantage partisans d'une approche globale, et surtout graduelle.

Quel modèle démocratique?

Le deuxième dilemme renvoie au contenu du modèle démocratique lui-même. Cette question ne concerne évidemment pas seulement les Européens; depuis la chute de Saddam Hussein, la démonstration d'ingénierie démocratique américaine peine à convaincre en Irak. Le modèle démocratique privilégié par l'administration Bush semble admettre une définition essentiellement institutionnelle: la mise en place d'un système de pouvoirs équilibré, la tenue d'élections qui satisfassent des critères précis de transparence et de liberté, seraient ainsi des indices essentiels de progression démocratique. Les programmes classiques de démocratisation de l'Union européenne semblent davantage valoriser les valeurs de l'environnement démocratique: législation en faveur des libertés fondamentales, éducation démocratique, coopération avec les ONG. Cette attention portée aux conditions sociales de la démocratie renvoie à une notion de «culture démocratique», notamment chère à Hubert Védrine.

La conception américaine de la démocratie apparaît comme davantage opératoire à court terme: elle donne des résultats rapides. Les Américains ont aujourd'hui beau jeu de tenir le compte des processus électoraux réussis, en cours ou à venir, dans leur zone d'intervention du B-MENA. Face au *benchmarking* démocratique américain, l'échec du référendum constitutionnel interne de l'Union européenne renvoie l'image d'une conception démocratique singulièrement fragile. L'UE peut difficilement à l'heure actuelle projeter un modèle démocratique qu'elle ne parvient pas à consolider pour elle-même. Le flou institutionnel qui caractérise aujourd'hui la construction européenne traduit peut-être un processus de rééquilibrage démocratique; mais la faiblesse transitoire du système le décrédibilise néanmoins aux yeux des pays partenaires méditerranéens, en recherche de repères stables.

Intervenir, et avec quels moyens?

Incertaine sur ses propres valeurs, l'UE n'exerce donc plus qu'une médiocre capacité d'attraction politique. Cela rend d'autant moins plausible l'hypothèse d'une démocratisation par diffusion. Or le troisième dilemme démocratique concerne précisément la nécessité même d'exporter la démocratie: faut-il intervenir de façon directe sur les systèmes politiques, ou bien compter sur les automatismes libéraux? Faut-il exercer des pressions, ou bien laisser les pays se réformer «de l'intérieur»?

Si tous s'accordent désormais sur l'importance de *l'ownership* des réformes, Il semble bien qu'il existe, sinon deux méthodes opposées, tout au moins deux orientations différentes dans les modes de promotion de la démocratie pratiqués par les Etats-Unis et l'Union européenne. Il est d'abord d'usage de relever le pragmatisme américain quand il s'agit de faire valoir des intérêts extérieurs: la démocratie prônée par les Etats-Unis s'accorde avec les intérêts américains; l'arsenal de promotion démocratique américain comprend toute une gamme d'outils complémentaires, depuis l'aide jusqu'aux sanctions et à l'intervention militaire, auxquelles répugnent clairement les Européens. Du côté européen justement, la boîte à outils semble finalement assez remplie, mais pas très en ordre; il y manque sans doute un mode d'emploi, une doctrine, qui serait partagée clairement par l'ensemble des Etats membres.

Les alliances démocratiques

Le quatrième dilemme enfin renvoie aux alliances démocratiques. Avec qui faut-il travailler pour faire avancer la démocratie dans les pays partenaires méditerranéens, quels appuis garantiraient à la fois la légitimité, l'efficacité et la solidité des réformes?

Pour les Européens, il importe d'abord de décider des modalités de la coopération sur ces questions avec d'autres acteurs internationaux, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou des institutions financières internationales, protagonistes essentiels, et depuis longtemps, sur la scène des réformes régionales.

Mais puisque tous les démocrates admettent désormais la nécessité de travailler avant tout avec des acteurs issus des pays en réforme eux-mêmes, d'autres choix essentiels s'annoncent: faut-il collaborer davantage avec les Etats, ou bien avec les sociétés civiles? Et si l'on considère que les citoyens des pays partenaires méditerranéens sont les premiers concernés par le travail démocratique entrepris, encore faut-il y identifier les groupes cibles les mieux à mêmes de porter le message, de déclencher et soutenir les réformes. Certains groupes sociaux focalisent ainsi depuis quelques temps l'attention des *policy-makers*; les femmes se retrouvent souvent placées en première ligne, y compris comme alibi progressiste pour des programmes politiquement trop hésitants. La pertinence du dialogue et de la coopération avec les représentants de la société civile islamiste fait en revanche encore polémique. Une approche pragmatique et au cas par cas s'impose certainement à ce sujet, suivant le contexte institutionnel et le degré de représentativité des organisations; mais force est de reconnaître que, dans différents pays, certains acteurs islamistes s'intègrent dans des courants politiques crédibles, jouissant d'une certaine popularité, proposant des programmes politiques cohérents, et incarnant donc une opposition démocratique possible.

Des démocrates sans démocratie?

Le paradoxe de la période actuelle est certainement qu'elle a recentré tout le débat politique régional autour de la question démocratique, sans pour autant garantir la qualité de ce débat. La démocratie est ainsi devenue un sujet d'élaboration intellectuelle obligatoire, ce qui em-

porte au moins deux inconvénients: le risque de s'abstraire progressivement de la réalité, d'une part; et celui d'édulcorer le problème jusqu'à l'écœurement, d'autre part.

Les parties prenantes du processus de Barcelone sont certainement sensibles à ces risques, au Nord comme au Sud. Du côté européen, comme aux Etats-Unis, la réflexion académique sur la démocratie et les processus de démocratisation est relancée, avec tous ses défauts antérieurs; elle est souvent marquée au coin de l'européocentrisme et empreinte d'un grand pessimisme. Du côté des pays partenaires méditerranéens, l'émergence d'un débat public sur ces questions accompagne pour la première fois depuis longtemps les luttes et les avancées démocratiques sur le terrain. Il est essentiel de préserver cette dynamique, et de prendre nos interlocuteurs au mot sur les questions démocratiques, afin de les pousser dans leurs retranchements. Mais il faut aussi bien admettre que des manœuvres de contournement s'esquissent déjà de la part des pouvoirs installés, et ne pas agréer avec complaisance à tous les discours qui nous sont retournés. Le maintien d'un dialogue serein n'exclut pas une forme de contractualisation des objectifs.

Pour les Européens, le piège majeur serait en effet de conforter l'hypocrisie démocratique. Dans son ouvrage classique, «Démocraties sans démocrates», Ghassan Salamé rendait compte de dynamiques démocratiques à l'œuvre dans la région, sans parvenir à identifier les acteurs capables de les systématiser. Pour prendre à rebours ce raisonnement consacré, la région apparaît aujourd'hui peuplée de nouveaux démocrates, pressés d'en finir avec la démocratie. Il est donc essentiel que celle-ci ne devienne pas un simple élément du paysage rhétorique, une image fausse dans un dialogue euro-méditerranéen faussé. Il revient provisoirement aux Européens de clarifier leur propre culture démocratique pour être en mesure d'améliorer ce dialogue.

ꕥ ꕥ ꕥ